

PRATIQUES FEDERALES

VXE

AST PRATIQUES VXE - LABELS – CLIP MICRO

Bureau Fédéral 4 février 2022



ACTIVITES DU VxE : AUTORISATION SECONDAIRE OU AUTRE...

Etat des réflexions transversales

Objectifs :

Répondre aux demandes grandissantes de clubs et de pratiquants.

Proposer de la « souplesse » pour nos activités non-compétitives et donc favoriser la prise de licences.

Développer des pratiques VxE en fonction des capacités des clubs.

Permettre à tout licencié d'une association d'accéder de manière réglementaire et officielle de pratique du VxE (Basket Santé – BaskeTonik – BaskeTonik Forme – Basket Inclusif) dans une autre association/structure affiliée et labellisée à la FFBB,

- En cas d'absence totale d'activité du VxE dans sa structure d'origine
- En cas d'absence d'une activité du VxE, (BS, BT ou BI) souhaitée, dans sa structure d'origine,

Garantir une bonne pratique du VxE par les licenciés quelle que soit la structure d'accueil labellisée (respect de la réglementation fédérale et assurance).

Comptabiliser / Identifier l'ensemble des pratiquants des activités du VxE.

REFLEXIONS :

Postulat : un licencié (socle ou socle + extension) d'un club A souhaite pratiquer dans un club B une ou des activités du Vivre Ensemble (Basket Santé – BaskeTonik – Basket Inclusif) que sa structure ne propose pas

Option 1 : Achat d'extensions dans différents clubs

Le joueur souscrit au socle ou au socle+1 extension dans le club A et à une extension VxE dans le club B

Contraire à la réglementation en cours

Option 2 : Création d'une version ++ de chaque déclinaison du socle et des extensions

Le joueur souscrit au socle ou au socle+1 extension « élargie » qui lui permet de pratiquer du VxE dans le club B

Créer une version spécifique pour chaque extension

Identification des lieux de pratiques impossible

Option 3 : Fonctionnement type salles de sport privées

Achat d'un accès aux pratiques du VxE avec Carte, QR code,...

Investissement lourd FFBB + Clubs

Montant identique + Redistribution des sommes

Option 4 : Autorisation Secondaire Vivre Ensemble ASV

Le joueur souscrit au socle ou au socle + 1 extension dans le club A et à une ASV pour pratiquer dans le club B

Nom ? ASV – ASVxE- Autres

Ajouter l'enregistrement du CACI pour les licenciés ne disposant que d'un socle sans extension de pratiques et d'aptitude médicale

PROPOSITION :

Retenir l'option 4, selon tableau ci-dessous

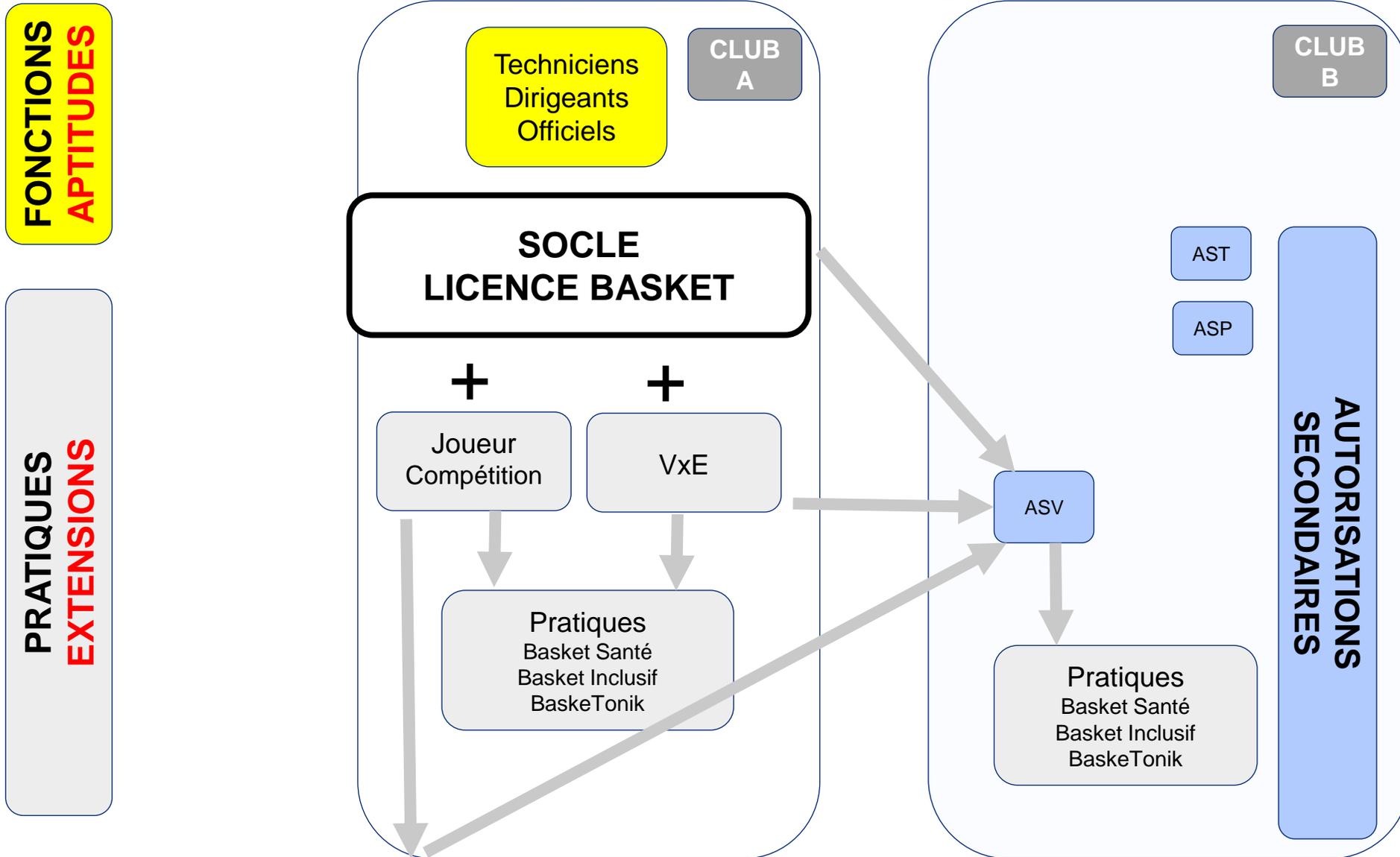
Club A	Club B
Socle	CACI + ASV → pratique VxE
Socle + Ext	ASV → pratique VxE

- La FFBB définit les conditions de délivrance et la tarification de l'Autorisation Secondaire Vivre Ensemble (ASV) dans les dispositions financières.

(Rappel la tarification de l'Extension VxE saison 2021/2022 est : part FFBB = 0 + part CD = 5€ max + Part LR = 5€ max);

- L'ASV serait gérée en formulaire papier centralisé au service VxE - Mentions et modalités (notamment assurance) à préciser sur le formulaire;

SCHEMA DE L'OFFRE DE LICENCE POUR LE VxE



Information : Labels du Vivre Ensemble sur la période du 08/01/22 au 28/01/2022

Basket Santé	Du 08/01/2022 au 28/01/2022	Total depuis 01/07/2021
Label Basket Santé Découverte	9	174
Label Basket Santé Résolutions	10	209
Label Basket Santé Confort		4
Label Structure Fédérale Basket Santé		18

BaskeTonik	Du 08/01/2022 au 28/01/2022	Total depuis 01/07/2021
Label BaskeTonik Niveau 1	2	9

Micro Basket	Du 08/01/2022 au 28/01/2022	Total depuis 01/07/2021
Label Micro Basket	14	40

Voir document en annexe

Clip Micro Basket



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL



3X3  FFBB

TEAM
FRANCE
BASKET



FFBB
CITOYEN

